

Bac professionnel

Services aux Personnes et aux Territoires

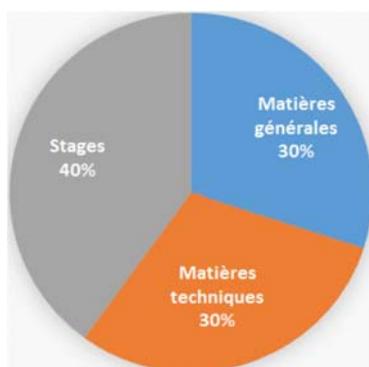


Les objectifs de la formation :

Le bac professionnel prépare les élèves en 3 ans aux métiers des services aux personnes et/ou à la poursuite des études supérieures.
Une certification intermédiaire (BEPA) est préparée par contrôle continu au cours des 2 premières années.

Evaluation du bac professionnel

- 50 % Contrôle en cours de formation
- 50 % Epreuves terminales (écrits + oraux).



Les matières enseignées

Enseignements Généraux

Français, Anglais ou Espagnol, Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie, Economie, EPS, Informatique, ESC (Education Socio Culturelle).

Enseignements professionnels

- Connaissances des publics et structures d'accueil
- Alimentation et cadre de vie
- Communication / animation
- Techniques professionnelles de soin à la personne

Stages individuels et collectifs sur 3 ans

- Entre 18 et 22 semaines de stage
- Stage santé et développement durable
- Sur l'établissement, travaux pratiques encadrés
- Projets culturels et artistiques
- Projets professionnels



Les débouchés :

A l'issue de la formation, le titulaire de ce bac professionnel peut exercer son activité dans le secteur des collectivités territoriales des services aux personnes et aux particuliers de l'animation du patrimoine et culturel, du tourisme et de l'accueil.



Votre profil :

- ✓ Vous envisagez de travailler auprès des personnes, en structures et à domicile.
- ✓ Vous avez le goût du contact humain.
- ✓ Vous avez de fortes capacités relationnelles et d'écoute
- ✓ Vous avez le sens des responsabilités et faites preuve d'autonomie dans le travail
- ✓ Vous êtes intéressé par l'animation le tourisme et le travail de proximité dans le territoire.

Admission :

Constitution d'un dossier en fin de 3ème avec les avis de l'équipe pédagogique et du chef d'établissement. Ce dossier sera instruit en commission d'affectation académique . AFFELNET

Poursuites d'études :

- ✓ Insertion dans la vie active
- ✓ Accès aux concours sociaux et paramédicaux (Infirmière, Aide Soignant, Auxiliaire de puériculture, Moniteur éducateur...) avec dispense d'épreuve ou allègement de formation.
- ✓ BTS ou BTSA DATR (Développement et Animation des territoires ruraux.), ESF (Economie Sociale et Familiale)
- ✓ Université
- ✓ Ecoles spécialisées pour la préparation des concours de niveau IV (Infirmier, Educateur Spécialisé, ...)